

temple. Par conséquent, tous les membres masculins de l'Église qui en sont dignes peuvent être ordonnés à la prêtrise sans considération de race ou de couleur. Les dirigeants de la prêtrise sont priés de respecter la procédure consistant à avoir un entretien approfondi avec tous ceux qui sont candidats à l'ordination à la Prêtrise d'Aaron ou à la Prêtrise de Melchisédek pour s'assurer qu'ils répondent aux conditions de dignité requises.

« Nous déclarons solennellement que le Seigneur a maintenant révélé sa volonté pour la bénédiction de tous ses enfants, partout sur la terre, qui écoutent la voix de ses serviteurs autorisés et se préparent à recevoir toutes les bénédictions de l'Évangile » (Déclaration Officielle n° 2).

Abraham 1:27. Que veut dire « Se réclamaient volontiers » du droit de la prêtrise ?

Volontiers signifie : « accepter avec plaisir ou par inclination une autre possibilité lorsque la chose la plus désirable ne peut être obtenue » (*Webster's New Twentieth Century Dictionary of the English language Unabridged*, 2nd ed., p. 657). « Les Pharaons se réclamaient volontiers [de la prêtrise] de Noé par Cham » (Abraham 1:27).

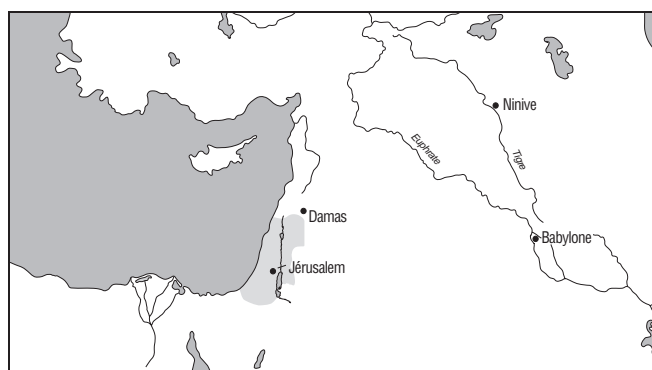
ABRAHAM 2:1–13 L'ALLIANCE ABRAHAMIQUE

Abraham 2:1. La famine était terrible dans le pays

La famine qui sévissait dans le pays était probablement causée par la sécheresse, période prolongée de temps sec, au cours de laquelle les récoltes se flétrissent et les animaux meurent par manque de nourriture. Remarquez comment le Seigneur se sert de la famine pour influencer Abraham et sa famille : la famine qui sévissait à Ur a aidé Térach, le père d'Abraham, à se détourner de son culte idolâtre et à rejoindre ses fils dans le pays de Haran (voir Abraham 1:30) ; la famine à Ur a aussi précipité le départ d'Abraham du pays (voir Abraham 2:1–2) ; la famine a probablement motivé le départ d'Abraham du pays d'Haran et a été un facteur probable de la mort de Térach (voir Abraham 2:17 ; voir aussi Genèse 11:32) ; la famine a également persuadé Abraham et sa famille de quitter le pays de Canaan et de continuer leur voyage vers l'Égypte (voir Abraham 2:21 ; voir aussi Hélaban 11:3–20).

Abraham 2:6. Quel était le « pays étranger » promis à Abraham ?

La Bible et le livre d'Abraham s'accordent pour désigner le pays étranger comme celui de Canaan (voir Genèse 17:8 ; Abraham 2:15). Ce n'était pas le même pays que celui possédé par le peuple de Canaan mentionné dans Moïse 7:6–8. Le Canaan d'Abraham tirait son nom de Canaan, quatrième fils de Cham (voir Genèse 9:22 ; 10:6). Canaan et sa famille habitaient originellement la terre située dans la partie basse de la Palestine, le long de la côte méditerranéenne. *Canaan* s'applique quelquefois à toute la région à l'ouest du Jourdain, depuis Dan au nord



jusqu'à Beer-Schéba au sud. C'est cette même terre que Josué partagea entre les douze tribus d'Israël (voir Josué 14:21). Pour plus de renseignements sur le pays et le peuple de Canaan, voir Genèse 15:18–21 ; 24:1–4 ; 28:1–2, 8–9 ; Josué 24:11.

Beaucoup de descendants d'Abraham ont habité le pays de Canaan ; cependant, de temps à autres, certains d'entre eux ont été chassés de cette terre promise (voir Abraham 2:6). Joseph Fielding Smith a expliqué : « Les descendants d'Abraham, les tribus d'Israël, devinrent le peuple élu du Seigneur, selon la promesse. Le Seigneur les honora, les nourrit, veilla sur eux avec un soin jaloux, jusqu'au moment où ils devinrent une grande nation dans le pays que le Seigneur avait donné à leurs pères. Malgré ces tendres soins et les avertissements que ce peuple reçut de temps en temps par ses prophètes, il fut incapable de comprendre la bonté de Dieu et s'écarta de lui. A cause de sa rébellion, il fut chassé de son pays et, finalement, dispersé parmi les nations » (*Doctrines du salut*, vol. I, p. 164).

Abraham 2:6. Une possession éternelle

Bruce R. McConkie a expliqué : « L'héritage d'Abraham à Canaan, pour lui et sa postérité après lui, devait être éternel, et devait durer pour le temps et pour l'éternité. Cette promesse est l'espoir d'Israël, l'espoir que les débonnaires hériteront le pays, d'abord au cours de l'ère millénaire et enfin dans ce même état immortel quand la terre deviendra une sphère céleste » (*Doctrinal New Testament Commentary*, 2:71).

Abraham 2:6, 9–11. L'alliance abrahamique Abraham 2:10

La promesse de Dieu	Référence d'Écritures
Le pays	Abraham 2:6
La postérité	Abraham 2:9
La prêtrise	Abraham 1:18
Le salut et l'exaltation	Abraham 2:10

Bruce R. McConkie a expliqué :

« Abraham est dans la même position que Noé, en ce qui concerne les bénédictions éternelles pour tous ceux qui ont vécu depuis son époque. Même ceux qui ne sont pas

de sa descendance littérale recevront leurs bénédictions éternelles à travers lui et à travers l'alliance que Dieu a faite avec lui. Le Seigneur a répété plusieurs fois à Abraham la promesse qu'il deviendrait une grande nation et aussi «qu'en lui, toutes les familles de la terre seraient bénies» (Genèse 12:2-3). Le pays de Canaan lui a été promis en héritage éternel, à lui et à sa postérité. «Je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre, en sorte que, si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, ta postérité aussi sera comptée» (Genèse 13:16). Ceci fait référence à un accroissement éternel, car la postérité d'aucun homme ne peut dépasser en nombre les poussières de la terre. «Le Seigneur lui dit aussi : « Regarde vers le ciel, et compte les étoiles, si tu peux les compter. Et il lui dit : telle sera ta postérité. Abraham eut confiance en l'Éternel qui le lui imputa à justice » (Genèse 15:5-6). Tout ceci fait partie de l'alliance abrahamique.

« Puis le Seigneur dit encore à Abraham : «Voici mon alliance, que je fais avec toi. Tu deviendras père d'une multitude de nations... Je te rendrai fécond à l'infini, je ferai de toi des nations ; et des rois sortiront de toi. J'établirai mon alliance entre moi et toi, et tes descendants après toi, selon leurs générations : ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de ta postérité après toi. Je te donnerai, et à tes descendants après toi, le pays que tu habites comme étranger, tout le pays de Canaan, en possession perpétuelle, et je serai leur Dieu» (Genèse 17:4-8). Ainsi, Abraham fait alliance pour lui-même et pour sa postérité que, lui et elle, serviront le Seigneur Jéhovah qui, en retour, leur promet un accroissement éternel.

«Dans le sens ancien du mot, et dans sa forme la plus pure et la meilleure, voici comment est exposée l'alliance abrahamique : (citation de Abraham 2: 9-11)

« Alors qu'est-ce que l'alliance abrahamique ? C'est qu'Abraham et sa descendance (y compris ceux qui se joignent à sa famille par adoption) hériteront des bénédictions de l'Évangile, de la prêtrise et de la vie éternelle. La porte vers la vie éternelle est le mariage céleste, et ce saint ordre du mariage permet à chaque cellule familiale de se poursuivre dans l'éternité, afin que tous ceux qui en font partie aient une postérité aussi innombrable que le sable au bord de la mer, ou les étoiles du ciel. L'alliance abrahamique permet aux hommes de créer pour eux-mêmes une cellule familiale suivant le modèle de la famille de Dieu, notre Père céleste. Une partie moindre de l'alliance, c'est que la postérité d'Abraham aura au Millénium la destinée d'hériter comme possession éternelle de la terre même de Canaan qui a été foulée par les pieds des justes dans les temps passés » (*a new Witness for the Articles of Faith*, 503-5 ; voir aussi « L'Alliance abrahamique » pp. 93-98 de ce manuel)

Abraham 2:10. La postérité d'Abraham

John A. Widtsoe a déclaré : « Tous ceux qui acceptent l'Évangile deviennent, par adoption, membres de la famille d'Abraham » (*Evidences and Reconciliations*, p. 399). Joseph Smith, le prophète, a enseigné : « Lorsque le Saint-Esprit tombe sur quelqu'un de la postérité littérale d'Abraham, la personne est calme et sereine ; et son âme

et son corps tout entiers sont seulement animés par l'esprit pur de l'intelligence ; tandis que l'effet du Saint-Esprit sur un Gentil est de purifier le vieux sang et de faire de la personne un membre véritable de la postérité d'Abraham. Celui qui n'a rien du sang d'Abraham (par nature) doit recevoir une création nouvelle du Saint-Esprit » (*Enseignements du Prophète Joseph Smith*, p. 117)

Abraham 2:11. « Ce droit continuera en toi et en ta postérité »

Abraham désirait les bénédictions de ses pères, le droit de servir dans la Prêtrise de Melchisédek. Il était un héritier juste, et, grâce à sa justice, il devint grand-prêtre dans la Prêtrise de Melchisédek (voir Abraham 1:2). Le Seigneur lui a promis que sa postérité serait également une juste héritière de la prêtrise. « Etre héritier de l'alliance abrahamique ne fait pas de quelqu'un une personne choisie automatiquement, mais cela signifie qu'elle est choisie pour avoir la responsabilité de porter l'Évangile à tous les peuples de la terre. La postérité d'Abraham est le véhicule de l'œuvre missionnaire dans toutes les nations depuis l'époque d'Abraham (Matthieu 3:9 ; Abraham 2:9-11) ». (*Bible Dictionary*, « Abraham, Covenant of », 602).

Ezra Taft Benson a dit : « La responsabilité de la postérité d'Abraham, dont nous faisons partie, est d'être missionnaire et de porter «ce ministère et cette prêtrise à toutes les nations» (Abraham 2:9) ». (*Ensign*, mai 1987, p.85).

Ces mêmes clés de la prêtrise, données à Abraham, ont été rétablies dans les derniers jours sur la terre. Le 3 avril 1836, un prophète du nom d'Elias est apparu à Joseph Smith et Oliver Cowdery dans le temple de Kirtland qui venait d'être consacré et leur a confié l'Évangile d'Abraham, leur disant qu'en eux et en leur postérité toutes les générations après eux seraient bénies (voir D&A 110:12). Ces clés de la prêtrise étant à nouveau sur la terre, on peut recevoir toutes les bénédictions données à Abraham (voir D&A 132:29-33).

Abraham 2:13. « Je ferai bien d'écouter ta voix »

Joseph Smith, le prophète, a expliqué : « Abraham fut guidé par le Seigneur dans toutes ses affaires familiales ; il lui fut dit où il devait aller et quand s'arrêter. Des anges et le Seigneur parlèrent avec lui et il prospéra extrêmement dans tout ce sur quoi il mettait la main ; ceci parce que sa famille et lui obéissaient aux conseils du Seigneur » (*Enseignements du Prophète Joseph Smith*, p. 203).

ABRAHAM 2:14-25 ABRAHAM CONTINUE SON VOYAGE

Abraham 2:14. Chronologie de la vie d'Abraham

Age au moment de l'événement

? Abraham quitte Ur pour le pays de Charan (voir Abraham 2:3-4).

- 62 ans : Abraham et sa famille quittent Charan pour le pays de Canaan (voir Abraham 2:14 ; remarquez que Genèse 12:4 rapporte qu'il avait 75 ans quand il quitta Charan).
- ? Abraham et sa famille vivent en Egypte (voir Genèse 12:11–20).
- ? Abraham s'établit à Hébron (dans le pays de Canaan) et le Seigneur lui apparaît de nouveau (voir Genèse 13).
- ? Abraham sauve Lot et rencontre Melchisédek (voir Genèse 14).
- 86 ans : naissance d'Ismaël, fils d'Abraham et d'Agar (voir Genèse 16:16).
- 99 ans : le Seigneur apparaît à nouveau à Abraham et lui confirme l'alliance qu'il a faite avec lui (voir Genèse 17:1).
- 100 ans : naissance d'Isaac fils d'Abraham et de Sara (voir Genèse 21:5).
- ? Abraham obéit au commandement d'offrir son fils Isaac en sacrifice au Seigneur ; l'alliance abrahamique est confirmée de nouveau (voir Genèse 22).
- ? Mort de Sara, femme d'Abraham (voir Genèse 23).
- 175 ans : mort d'Abraham ; il est enterré à Hébron avec Sara (voir Genèse 25:7–10).

L'appel d'Abraham à quitter Ur en Chaldée pour aller dans le pays de Canaan et en Egypte changea le cours de sa vie, la vie de ses descendants et enfin, celle d'autres nations et civilisations.

Abraham 2:19. Le Seigneur apparaît à nouveau à Abraham

Les Ecritures révèlent les nombreuses occasions où le Seigneur est apparu à Abraham. Jusqu'à ce point, le livre d'Abraham rapporte :

- Une vision de Dieu, d'un ange et la voix du Seigneur tandis qu'Abraham était attaché sur l'autel (voir Abraham 1:15–19).
- Une apparition du Seigneur à Abraham pendant qu'il priait dans le pays de Charan (voir Abraham 2:6–11).
- Une nouvelle apparition du Seigneur à Abraham en réponse à sa prière à son entrée dans le pays de Canaan (voir verset 19).

Plus tard, le Seigneur parlera et apparaîtra à Abraham :

- Avant son entrée en Egypte (voir Abraham 2:22).
- Après son retour d'Egypte et son installation au pays de Canaan (voir Genèse 13:14–18).
- Quand il pria pour obtenir une postérité (voir Genèse 15).
- Quand il atteindra 99 ans (voir Genèse 17).

- Quand il plaidera en faveur des habitants de Sodome (voir Genèse 18:17–33).
- A l'approche de la naissance d'Isaac (voir Genèse 21:12–14).
- Quand il lui sera commandé d'offrir Isaac en holocauste (voir Genèse 22:1–2).
- Lors de l'holocauste d'Isaac sur la montagne (voir Genèse 22:6–19).

« Abraham reçut tout ce qu'il reçut par révélation et par commandement, par ma parole dit le Seigneur ; il est entré dans son exaltation et est assis sur son trône » (D&A 132:29).

Abraham 2:22–25. Abraham et Saraï en Egypte

Non seulement le fac-similé n° 3 montre qu'Abraham a survécu à son expérience en Egypte, mais encore qu'il a été invité par Pharaon à s'asseoir sur le trône et à enseigner les principes de l'astronomie. Le Seigneur a béni Abraham et Saraï, spirituellement, socialement et économiquement pendant leur séjour en Egypte (voir aussi Genèse 12:16–20).

Abraham 2:24–25. L'obéissance de Saraï

Il fut dit à Saraï de déclarer aux Egyptiens qu'elle était la sœur d'Abraham. C'était une épreuve pour sa foi autant que cela fut une expérience difficile pour Abraham. Tout ce que Dieu exige est juste et doit être exécuté (voir *Enseignements du Prophète Joseph Smith*, p. 206.) Abraham et Saraï avaient compris ce principe et ont subi avec succès l'épreuve que le Seigneur leur avait imposée. Mark E. Petersen a écrit : « Pour assurer sa protection, Abraham avait dit à Pharaon que Saraï était sa sœur, ce qui, bien sûr, était vrai. » S'il avait divulgué qu'elle était sa femme, il aurait été mis à mort. Mais puisqu'elle était sa sœur, Pharaon désira l'acheter un bon prix » (*Abraham, Friend of God*, p. 69 ; voir aussi Genèse 20:12).

Saraï signifie « princesse » en hébreu et « reine » dans la langue d'Akkad. Il ne fait aucun doute que Saraï était une femme d'une grande spiritualité. Bruce R. McConkie a expliqué : « Le Seigneur n'envoie jamais des apôtres, des prophètes et des hommes justes pour servir son peuple sans mettre à leurs côtés des femmes de même stature spirituelle. Adam, qui est placé immédiatement après Jésus-Christ pour diriger en tant que grand-prêtre et patriarche naturel tous les hommes de toutes les époques ne peut gouverner seul : Eve, sa femme, dirige à ses côtés, ayant une stature et des réalisations qui lui sont propres et équivalentes. Abraham a été mis à l'épreuve comme peu d'hommes l'ont été, lorsque le Seigneur lui a commandé d'offrir Isaac sur l'autel (Genèse 22:1–19). Sara est confrontée à des problèmes similaires quand le Seigneur lui dit de cacher aux Egyptiens qu'elle est la femme d'Abraham... Ainsi en est-il dans toutes les dispensations et dans toutes les époques : lorsqu'il y a des hommes saints, il y a aussi des femmes saintes. Ni les uns ni les autres ne peuvent se tenir seuls devant le Seigneur. L'exaltation des uns dépend de celle des autres » (*Doctrinal New Testament Commentary*, 3:302).